



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 62 - Subventions à des classes transplantées

Subventions à des classes transplantées

Rapporteur : Mme REBRAB, Conseillère Municipale Déléguée

Les enfants des écoles de Besançon participent à des classes de découverte. La Ville apporte une contribution afin de diminuer le restant à charge des familles et permettre ainsi à tous les enfants de participer à ces sorties. A raison de 9 € par jour et par enfant, cette contribution peut, sous certaines conditions de ressources pour les familles demeurant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (Planoise, Cité Brulard, Clairs-Soleils, Palente Orchamps, Montrapon et Fontaine Ecu) être doublée.

Le Conseil Municipal est invité à accorder le versement des subventions suivantes :

Séjour en classe de découverte

- Ecole élémentaire Fourier : séjour du 19 au 21 juin au Grand Chalet PEP - 25240 Mouthe dans le cadre de la découverte d'un milieu non familial. Ce séjour concernera 32 enfants. Subvention proposée : 1 107 €, soit 9 € par élève, par jour, conformément à la demande.
- Ecole élémentaire Champagne : séjour du 15 au 19 mai à Rochejean/La Batailleuse dans le cadre de la découverte d'un mode de vie différent du quotidien. Ce séjour concerne 40 enfants. Subvention proposée : 3 600 € dans l'hypothèse où tous peuvent bénéficier de l'aide doublée.
- Ecole Helvétie : séjour du 26 au 27 juin à Liesle pour rencontrer des correspondants et participer avec eux à des ateliers sportifs. Ce séjour concernera 27 enfants. Subvention proposée : 486 €, conformément à la demande.
- Ecole Jean Zay : séjour du 10 au 12 mai à Levier pour une découverte de l'environnement forestier et du monde équin. Ce séjour concerne 24 enfants. Subvention proposée : 964,20 € conformément à la demande.

La dépense totale, soit 6 157,20 € est à prélever sur la ligne 65.255.6574 CS 21100 et reversée aux coopératives concernées par ces projets.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme ZEHAF (2), M. DAHOUI, M. DEVESA et M. SCHAUSS n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50
Contre : 0
Abstention : 0



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.

